

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXVI, n° 13.
Bruxelles, avril 1950.

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXVI, n° 13.
Brussel, April 1950.

PAUSSUS SAHARÆ BEDEL = P. VERTICALIS REICHE
(COLEOPTERA, PAUSSIDÆ),

par Emile JANSSENS (Bruxelles).

Dans un travail consacré à des *Paussus* de l'Afrique, BEDEL signalait en 1900 (1) une espèce nouvelle dont le type se trouve dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. En examinant ce spécimen avec la plus grande attention, je ne parvins en aucune façon à le distinguer du *P. verticalis* REICHE, décrit en 1847 (2) et signalé de nombreuses localités d'Afrique orientale et nord-orientale.

Cette troublante ressemblance me fit d'autant plus réfléchir que BEDEL constatait que sa nouvelle espèce avait été confondue longtemps avec *P. cornutus* CHEVROLAT et décrite sous ce nom par FAIRMAIRE en 1879. Sans doute, l'exemplaire que j'ai sous les yeux présente avec *P. cornutus* certaines affinités, mais il est décidément impossible de confondre les deux espèces quand on les compare sous le microscope. Il était donc fort étrange

(1) BEDEL, L., 1900, *Notes sur les Paussus du Nord de l'Afrique et sur les espèces du groupe de P. cornutus* CHEVR. (Bull. Soc. Ent. France, p. 278.)

(2) REICHE, L., 1847, *Voyage en Abyssinie de Galinier*, p. 390, Zoologie, pl. XXIV, figs. 5, 5a.

que BEDEL fit ce rapprochement sans la moindre allusion à *P. verticalis* REICHE, dont la similitude avec *P. saharae* est infiniment plus évidente et, pour tout dire, parfaite.

Or, à la page suivante (279), une seconde note porte le titre : Sur les *Paussus* du groupe de *cornutus* CHEVR. BEDEL commence par y signaler des erreurs de RAFFRAY dans son Catalogue général des Paussides (3) qui, dit-il, « rendent inutilisable la liste des espèces voisines du *P. cornutus* CHEVR. ». Et on lit alors ce texte qui explique bien des choses : « Grâce aux renseignements que j'ai reçus de M. René OBERTHÜR et aux constatations que j'ai faites à ce sujet, je puis rétablir ici leur synonymie d'une manière plus exacte, en prévenant que le *P. verticalis* REICHE, dont la tête est dépourvue de corne entre les yeux, devrait être mis à part et même exclu de ce groupe. »

Non seulement, BEDEL n'a pas vu la description originale de REICHE, mais il n'a pas vu non plus le très beau dessin qui représente *P. verticalis* dans le Thesaurus Entomologicus Oxo-niensis publié par WESTWOOD en 1874 (pl. 19, f. 8). L'un et l'autre lui auraient montré que *P. verticalis* possède une corne entre les yeux. Pourquoi dès lors lui donnerait-on ce nom spécifique ?

Il y a une conséquence à cette mise en synonymie. *P. saharae* BEDEL est signalé d'Algérie, de Tunisie et d'Égypte. *P. verticalis* REICHE a une aire de dispersion qui s'étend du Kilimandjaro à la Nubie, en passant par l'Abyssinie et l'Erythrée. On voit donc que les déterminations ont été fort influencées par cette habitude, légitimée par l'expérience, de considérer la faune des Paussides de l'Afrique du Nord comme différente de celle de l'Afrique centrale, occidentale et orientale. La coupe spécifique *saharae* s'étend d'Ouest en Est, d'Algérie en Égypte, sans dépasser la barrière du désert. Au contraire, *verticalis* s'échelonne dans une direction sud-nord et s'arrête respectueusement en Nubie pour ne point trop dépasser les limites des régions naturelles.

Il me paraît, au contraire, que nous nous trouvons en présence d'une espèce possédant une aire de dispersion fort étendue

(3) RAFFRAY, A., 1886, *Catalogue général systématique et synonymique de la Famille des Paussides*. (Nouv. Arch. Mus. Paris [2] IX, pp. 40-41.)

et continue, le long d'une frange de terrain qui va du Kili-
mandjaro à l'Algérie, et qui constitue en somme un démenti
à la conception qui veut établir une incompatibilité trop géo-
métrique entre l'Afrique du Nord et le reste du continent.
Il est probable que les espèces xérophiles ou peu sensibles à
la sécheresse doivent s'accommoder des conditions qui préva-
lent tout le long d'une bordure où l'altitude, l'orientation et
bien d'autres facteurs difficiles à définir créent pour l'espèce
un milieu répondant à ses exigences.

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles.